



D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017
BUDGET PRINCIPAL

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOUSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT,
 RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-
 SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) -
 ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA
 (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)
 Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

23/2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 BUDGET GENERAL

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2017	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
DES ASPRES- BUDGET GENERAL	Page n°2	Date d'Edition : 29/03/2018

DELIBERATION	
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Nombre de membres en exercice : 38	
Nombre de membres présents : 27	
Nombre de suffrages exprimés : 32	
VOTES : Contre - Pour 32 Abstentions -	
Date de convocation : 22/03/2018	

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice Président après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B		2 524 216,54
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses		1 541 917,51
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		982 299,03
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		256 340,74
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses		207 122,29
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		463 463,03
Solde des postes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		614 261,54
EXCÉDENT de financement de la section d'investissement (F + G)		870 602,28

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

Report excédentaire en investissement (IR 001)	256 340,74
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	1 574 216,54
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	950 000,00
Report excédentaire en fonctionnement (FD 002)	-

Ont signé au registre des délibérations :

Les conseillers communautaires présents et représentés



Cachet : Pour expédition conforme, P/LE PRESIDENT,

[Signature]

Réception par le préfet : 04/04/2018